

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21640102600374	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune VILLE DE BAYONNE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : REGIE DES EAUX (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 24

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 27

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 29

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 30

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 31

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 32

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 34

A3.2 - Etalement des provisions 35

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées 38

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 39

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 40

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43

A8.3 - Opérations liées aux cessions 44

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie 45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 47

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 48

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 49

B1.7 - Etat des engagements reçus 50

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 51

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 53

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

56

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 4 du 05-06-2008.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	11 860 946,49	G	13 023 910,37	G-A	1 162 963,88
	Section d'investissement	B	2 953 260,92	H	3 071 146,52	H-B	117 885,60

		DEPENSES		RECETTES	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	100 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	768 914,59 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	15 583 122,00	Q= G+H+I+J	16 195 056,89	=Q-P	611 934,89

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	673 500,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	673 500,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	11 860 946,49	= G+I+K	13 123 910,37	1 262 963,88	
	Section d'investissement	= B+D+F	4 395 675,51	= H+J+L	3 071 146,52	-1 324 528,99	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 256 622,00	= G+H+I+J+K+L	16 195 056,89	-61 565,11	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	673 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	59 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	590 100,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	7 741 000,00	5 753 455,46	1 265 237,07	0,00	722 307,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 892 000,00	1 814 355,26	0,00	0,00	77 644,74
014	Atténuations de produits	1 620 000,00	951 036,15	560 103,46	0,00	108 860,39
65	Autres charges de gestion courante	241 000,00	221 961,71	0,00	0,00	19 038,29
Total des dépenses de gestion courante		11 494 000,00	8 740 808,58	1 825 340,53	0,00	927 850,89
66	Charges financières	140 000,00	129 421,79	0,00	0,00	10 578,21
67	Charges exceptionnelles	219 000,00	153 304,08	0,00	0,00	65 695,92
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	150 000,00	127 000,00			23 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		12 003 000,00	9 150 534,45	1 825 340,53	0,00	1 027 125,02
023	Virement à la section d'investissement (4)	502 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 180 000,00	885 071,51			294 928,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 682 000,00	885 071,51			796 928,49
TOTAL		13 685 000,00	10 035 605,96	1 825 340,53	0,00	1 824 053,51
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	508 000,00	541 787,71	0,00	0,00	-33 787,71
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 127 000,00	11 648 221,23	0,00	0,00	478 778,77
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	34 883,91	0,00	0,00	5 116,09
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	132 708,56	0,00	0,00	-32 708,56
Total des recettes de gestion courante		12 775 000,00	12 357 601,41	0,00	0,00	417 398,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	112 000,00	124 118,92	0,00	0,00	-12 118,92
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	150 000,00	85 000,00			65 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 037 000,00	12 566 720,33	0,00	0,00	470 279,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	548 000,00	457 190,04			90 809,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		548 000,00	457 190,04			90 809,96
TOTAL		13 585 000,00	13 023 910,37	0,00	0,00	561 089,63
Pour information		100 000,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	156 900,00	21 981,00	59 500,00	75 419,00
21	Immobilisations corporelles	555 100,00	347 038,20	23 900,00	184 161,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 531 000,00	1 824 259,94	590 100,00	116 640,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 243 000,00	2 193 279,14	673 500,00	376 220,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	303 000,00	302 791,74	0,00	208,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	303 000,00	302 791,74	0,00	208,26
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 546 000,00	2 496 070,88	673 500,00	376 429,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	548 000,00	457 190,04		90 809,96
041	Opérations patrimoniales (2)	12 000,00	0,00		12 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	560 000,00	457 190,04		102 809,96
	TOTAL	4 106 000,00	2 953 260,92	673 500,00	479 239,08
	Pour information	768 914,59			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 992 500,00	1 000 000,00	0,00	992 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
	Total des recettes d'équipement	1 995 000,00	1 000 000,00	0,00	995 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	1 186 000,00	1 186 075,01	0,00	-75,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 186 000,00	1 186 075,01	0,00	-75,01
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 181 000,00	2 186 075,01	0,00	994 924,99
021	Virement de la section d'exploitation (2)	502 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 180 000,00	885 071,51		294 928,49
041	Opérations patrimoniales (2)	12 000,00	0,00		12 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 694 000,00	885 071,51		808 928,49
	TOTAL	4 875 000,00	3 071 146,52	0,00	1 803 853,48
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 018 692,53		7 018 692,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 814 355,26		1 814 355,26
014	Atténuations de produits	1 511 139,61		1 511 139,61
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	221 961,71		221 961,71
66	Charges financières	129 421,79	0,00	129 421,79
67	Charges exceptionnelles	153 304,08	0,00	153 304,08
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	127 000,00	885 071,51	1 012 071,51
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	10 975 874,98	885 071,51	11 860 946,49

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 860 946,49
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	77 549,85	77 549,85
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		68 000,00	68 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 791,74	0,00	302 791,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	21 981,00	0,00	21 981,00
21	Immobilisations corporelles (6)	347 038,20	311 640,19	658 678,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 824 259,94	0,00	1 824 259,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	2 496 070,88	457 190,04	2 953 260,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	768 914,59
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 722 175,51
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	541 787,71		541 787,71
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 648 221,23		11 648 221,23
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		311 640,19	311 640,19
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	34 883,91		34 883,91
75	Autres produits de gestion courante	132 708,56		132 708,56
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	124 118,92	77 549,85	201 668,77
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	85 000,00	68 000,00	153 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 566 720,33	457 190,04	13 023 910,37

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	100 000,00
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 123 910,37
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		885 071,51	885 071,51
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 000 000,00	885 071,51	1 885 071,51

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 186 075,01
------------------------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 071 146,52
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	7 741 000,00	5 753 455,46	1 265 237,07	0,00	722 307,47
60223	Fournitures d'atelier et d'usine	183 000,00	123 851,67	0,00	0,00	59 148,33
60226	Vêtements de travail	3 000,00	7 098,33	0,00	0,00	-4 098,33
60228	Autres fournitures consommables	277 000,00	296 002,17	0,00	0,00	-19 002,17
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	467 000,00	466 747,11	0,00	0,00	252,89
605	Achats d'eau	370 000,00	223 431,49	33 740,39	0,00	112 828,12
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	32 000,00	26 095,27	3 166,67	0,00	2 738,06
6062	Produits de traitement	14 000,00	15 005,42	0,00	0,00	-1 005,42
6063	Fournitures entretien et petit équipt	40 000,00	45 614,38	0,00	0,00	-5 614,38
6064	Fournitures administratives	800,00	1 968,49	0,00	0,00	-1 168,49
6066	Carburants	26 000,00	21 800,59	0,00	0,00	4 199,41
6068	Autres matières et fournitures	65 200,00	76 661,95	0,00	0,00	-11 461,95
6135	Locations mobilières	52 000,00	56 597,41	0,00	0,00	-4 597,41
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 900,00	4 714,88	0,00	0,00	185,12
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	16 059,98	0,00	0,00	8 940,02
61523	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	743,76	0,00	0,00	1 256,24
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	5 000,00	8 010,63	0,00	0,00	-3 010,63
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	10 961,76	0,00	0,00	9 038,24
61558	Entretien autres biens mobiliers	13 000,00	5 902,97	0,00	0,00	7 097,03
6156	Maintenance	43 000,00	34 900,18	0,00	0,00	8 099,82
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	5 400,00	3 505,00	0,00	0,00	1 895,00
6168	Autres	22 000,00	22 124,00	0,00	0,00	-124,00
617	Etudes et recherches	160 000,00	10 246,65	0,00	0,00	149 753,35
618	Divers	65 000,00	51 982,04	1 582,75	0,00	11 435,21
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	128,38	0,00	0,00	71,62
6226	Honoraires	36 000,00	13 157,50	0,00	0,00	22 842,50
6228	Divers	3 000,00	3 550,00	0,00	0,00	-550,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	2 930,47	0,00	0,00	1 069,53
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 373,40	0,00	0,00	-373,40
6238	Divers	9 000,00	6 013,06	0,00	0,00	2 986,94
6241	Transports sur achats	1 000,00	286,31	0,00	0,00	713,69
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 270,33	0,00	0,00	-770,33
6256	Missions	1 200,00	759,53	0,00	0,00	440,47
6257	Réceptions	25 000,00	2 930,00	0,00	0,00	22 070,00
6261	Frais d'affranchissement	45 000,00	44 270,98	0,00	0,00	729,02
6262	Frais de télécommunications	14 500,00	13 595,30	0,00	0,00	904,70
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 300,00	3 234,25	0,00	0,00	65,75
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	658,00	0,00	0,00	342,00
6288	Autres	31 000,00	7 906,26	0,00	0,00	23 093,74
63512	Taxes foncières	1 300,00	1 659,45	0,00	0,00	-359,45
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	737,52	0,00	0,00	-237,52
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	160 000,00	22 880,89	0,00	0,00	137 119,11
6378	Autres taxes et redevances	5 500 200,00	4 089 087,70	1 226 747,26	0,00	184 365,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 892 000,00	1 814 355,26	0,00	0,00	77 644,74
6218	Autre personnel extérieur	238 000,00	217 300,00	0,00	0,00	20 700,00
6331	Versement de transport	18 000,00	17 477,00	0,00	0,00	523,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 500,00	4 368,00	0,00	0,00	132,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 300,00	9 087,95	0,00	0,00	212,05
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 700,00	2 620,00	0,00	0,00	80,00
6411	Salaires, appointements, commissions	885 700,00	874 197,67	0,00	0,00	11 502,33
6414	Indemnités et avantages divers	235 600,00	209 255,09	0,00	0,00	26 344,91
6415	Supplément familial	22 300,00	19 838,80	0,00	0,00	2 461,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	152 600,00	149 223,00	0,00	0,00	3 377,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	285 100,00	276 238,89	0,00	0,00	8 861,11
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 400,00	1 265,00	0,00	0,00	135,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 500,00	3 427,00	0,00	0,00	73,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6478	Autres charges sociales diverses	33 300,00	30 056,86	0,00	0,00	3 243,14
014	Atténuations de produits (4)	1 620 000,00	951 036,15	560 103,46	0,00	108 860,39
701249	Reversement redevance agence de l'eau	940 000,00	544 175,77	314 297,24	0,00	81 526,99
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	680 000,00	406 860,38	245 806,22	0,00	27 333,40
65	Autres charges de gestion courante	241 000,00	221 961,71	0,00	0,00	19 038,29
6541	Créances admises en non-valeur	55 000,00	51 471,44	0,00	0,00	3 528,56
6542	Créances éteintes	30 000,00	23 576,78	0,00	0,00	6 423,22
658	Charges diverses de gestion courante	156 000,00	146 913,49	0,00	0,00	9 086,51
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		11 494 000,00	8 740 808,58	1 825 340,53	0,00	927 850,89
66	Charges financières (b) (5)	140 000,00	129 421,79	0,00	0,00	10 578,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	140 000,00	139 376,42	0,00	0,00	623,58
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-10 954,63	0,00	0,00	10 954,63
6688	Autre	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	219 000,00	153 304,08	0,00	0,00	65 695,92
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	675,00	0,00	0,00	-675,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	51 000,00	3 523,28	0,00	0,00	47 476,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	133 000,00	0,00	0,00	0,00	133 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	149 105,80	0,00	0,00	-119 105,80
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	150 000,00	127 000,00			23 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	150 000,00	127 000,00			23 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		12 003 000,00	9 150 534,45	1 825 340,53	0,00	1 027 125,02
023	Virement à la section d'investissement	502 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 180 000,00	885 071,51			294 928,49
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	280 000,00	0,00			280 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	900 000,00	885 071,51			14 928,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 682 000,00	885 071,51			796 928,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 682 000,00	885 071,51			796 928,49
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 685 000,00	10 035 605,96	1 825 340,53	0,00	1 824 053,51
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 954,63
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 954,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	508 000,00	541 787,71	0,00	0,00	-33 787,71
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	467 000,00	499 223,62	0,00	0,00	-32 223,62
64198	Autres remboursements	41 000,00	42 564,09	0,00	0,00	-1 564,09
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 127 000,00	11 648 221,23	0,00	0,00	478 778,77
70111	Ventes d'eau aux abonnés	4 350 000,00	4 192 147,01	0,00	0,00	157 852,99
70118	Autres ventes d'eau	186 000,00	143 124,24	0,00	0,00	42 875,76
701241	Redevance pollution d'origine domestique	940 000,00	866 782,12	0,00	0,00	73 217,88
70128	Autres taxes et redevances	160 000,00	147 770,71	0,00	0,00	12 229,29
704	Travaux	240 000,00	316 089,42	0,00	0,00	-76 089,42
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 500 000,00	5 256 530,07	0,00	0,00	243 469,93
706121	Redevance modernisation des réseaux	680 000,00	662 235,02	0,00	0,00	17 764,98
7062	Redevances assainissement non collectif	3 000,00	795,84	0,00	0,00	2 204,16
7068	Autres prestations de services	65 000,00	60 311,20	0,00	0,00	4 688,80
7078	Autres marchandises	3 000,00	2 435,60	0,00	0,00	564,40
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	40 000,00	34 883,91	0,00	0,00	5 116,09
748	Autres subventions d'exploitation	40 000,00	34 883,91	0,00	0,00	5 116,09
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	132 708,56	0,00	0,00	-32 708,56
7588	Autres	100 000,00	132 708,56	0,00	0,00	-32 708,56
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		12 775 000,00	12 357 601,41	0,00	0,00	417 398,59
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	112 000,00	124 118,92	0,00	0,00	-12 118,92
7711	Dédits et pénalités perçus	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7714	Recouvré créances admises en non valeur	100,00	512,14	0,00	0,00	-412,14
7718	Autres produits except. opérat° gestion	3 000,00	13 726,20	0,00	0,00	-10 726,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	800,00	40,00	0,00	0,00	760,00
778	Autres produits exceptionnels	107 000,00	109 840,58	0,00	0,00	-2 840,58
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	150 000,00	85 000,00			65 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	150 000,00	85 000,00			65 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		13 037 000,00	12 566 720,33	0,00	0,00	470 279,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	548 000,00	457 190,04			90 809,96
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	311 640,19			88 359,81
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	80 000,00	77 549,85			2 450,15
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	68 000,00	68 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		548 000,00	457 190,04			90 809,96
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		13 585 000,00	13 023 910,37	0,00	0,00	561 089,63
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		100 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	156 900,00	21 981,00	59 500,00	75 419,00
2031	Frais d'études	73 000,00	0,00	0,00	73 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	81 900,00	21 981,00	59 500,00	419,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	555 100,00	347 038,20	23 900,00	184 161,80
2111	Terrains nus	77 900,00	7 700,00	2 300,00	67 900,00
2115	Terrains bâtis	225 000,00	224 600,00	0,00	400,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
21561	Service de distribution d'eau	171 500,00	81 162,62	0,00	90 337,38
2182	Matériel de transport	50 500,00	26 121,15	18 000,00	6 378,85
2183	Matériel de bureau et informatique	11 200,00	3 736,49	3 600,00	3 863,51
2184	Mobilier	15 000,00	3 717,94	0,00	11 282,06
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 531 000,00	1 824 259,94	590 100,00	116 640,06
2312	Terrains	64 500,00	41 913,00	14 500,00	8 087,00
2313	Constructions	109 900,00	72 862,03	24 000,00	13 037,97
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 354 100,00	1 707 982,88	551 600,00	94 517,12
238	Avances commandes immo. incorp.	2 500,00	1 502,03	0,00	997,97
Total des dépenses d'équipement		3 243 000,00	2 193 279,14	673 500,00	376 220,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	303 000,00	302 791,74	0,00	208,26
1641	Emprunts en euros	303 000,00	302 791,74	0,00	208,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		303 000,00	302 791,74	0,00	208,26
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 546 000,00	2 496 070,88	673 500,00	376 429,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	548 000,00	457 190,04		90 809,96
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	148 000,00	145 549,85		2 450,15
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	19 000,00	18 170,52		829,48
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 500,00	1 365,00		135,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 500,00	3 239,71		260,29
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	7 000,00	6 686,94		313,06
13918	Autres subventions d'équipement	12 000,00	11 548,72		451,28
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	37 000,00	36 538,96		461,04
15722	Provisions pour gros entretien	68 000,00	68 000,00		0,00
	Charges transférées	400 000,00	311 640,19		88 359,81
21531	Réseaux d'adduction d'eau	400 000,00	311 640,19		88 359,81
041	Opérations patrimoniales (7)	12 000,00	0,00		12 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	12 000,00	0,00		12 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		560 000,00	457 190,04		102 809,96
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 106 000,00	2 953 260,92	673 500,00	479 239,08
Pour information		768 914,59			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 992 500,00	1 000 000,00	0,00	992 500,00
1641	Emprunts en euros	1 992 500,00	1 000 000,00	0,00	992 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
Total des recettes d'équipement		1 995 000,00	1 000 000,00	0,00	995 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 186 000,00	1 186 075,01	0,00	-75,01
1068	Autres réserves	1 186 000,00	1 186 075,01	0,00	-75,01
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 186 000,00	1 186 075,01	0,00	-75,01
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 181 000,00	2 186 075,01	0,00	994 924,99
021	Virement de la section d'exploitation	502 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)/(5)	1 180 000,00	885 071,51		294 928,49
21531	Réseaux d'adduction d'eau	280 000,00	0,00		280 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	31 400,00	24 741,00		6 659,00
28121	Aménagement Terrains nus	58 700,00	58 607,90		92,10
28128	Aménagement Autres terrains	16 800,00	14 786,00		2 014,00
281311	Bâtiments d'exploitation	170 000,00	169 527,53		472,47
281315	Bâtiments administratifs	14 200,00	12 276,00		1 924,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	7 400,00	7 332,98		67,02
281531	Réseaux d'adduction d'eau	522 000,00	523 846,53		-1 846,53
28154	Matériel industriel	3 500,00	3 300,80		199,20
281561	Service de distribution d'eau	28 800,00	27 483,46		1 316,54
28182	Matériel de transport	36 600,00	34 377,90		2 222,10
28183	Matériel de bureau et informatique	4 900,00	3 864,00		1 036,00
28184	Mobilier	2 200,00	1 597,91		602,09
28188	Autres	3 500,00	3 329,50		170,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 682 000,00	885 071,51		796 928,49
041	Opérations patrimoniales (6)	12 000,00	0,00		12 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00		2 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	10 000,00	0,00		10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 694 000,00	885 071,51		808 928,49
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 875 000,00	3 071 146,52	0,00	1 803 853,48
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 625 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 625 000,00									
99423E	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2003	29/01/2004	29/04/2004	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,980		T	P	O	A-1
99449E	SFIL CAFFIL	29/12/2008	29/12/2008	01/12/2009	2 400 000,00	F	Taux fixe à 4.54 %	4,540	4,610		A	P	O	A-1
99451	SOCIETE GENERALE	24/12/2009	31/12/2009	01/09/2010	2 400 000,00	V	(Euribor 01 M-Floor -0.39 sur Euribor 01 M) + 0.39	0,860	0,880		A	P	O	A-1
99467	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2014	19/12/2014	19/03/2015	825 000,00	V	(Euribor 03 M + 1.07)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,150	1,170		T	P	O	A-1
99472E	SFIL CAFFIL	19/12/2017	28/12/2017	01/04/2018	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.66 %	1,660	1,670		X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE BAYONNE - REGIE DES EAUX - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 625 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 278 271,40					302 791,74	139 376,42	0,00	11 204,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 278 271,40					302 791,74	139 376,42	0,00	11 204,09
99423E	N	0,00	A-1	399 427,95	6,08	F	Taux fixe à 1.01 %	1,010	55 347,51	4 385,31	0,00	683,58
99449E	N	0,00	A-1	1 575 711,39	10,92	F	Taux fixe à 4.54 %	4,590	108 671,79	77 533,09	0,00	5 961,44
99451	N	0,00	A-1	1 552 207,62	11,67	F	Taux fixe à 2.96 %	2,990	113 462,71	49 139,66	0,00	3 828,77
99467	N	0,00	A-1	750 924,44	21,97	V	(Euribor 03 M + 1.07)-Floor 0 sur Euribor 03 M	1,080	25 309,73	8 318,36	0,00	267,83
99472E	N	0,00	A-1	1 000 000,00	25,00	F	Taux fixe à 1.66 %	8,420	0,00	0,00	0,00	462,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE BAYONNE - REGIE DES EAUX - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 278 271,40					302 791,74	139 376,42	0,00	11 204,09

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 278 271,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	30/01/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'études	5	30/01/2014
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Frais d'insertion	5	30/01/2014
L	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - Concessions et droits assimilés, logiciels	2	30/01/2014
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Terrains	0	30/01/2014
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Agencements et aménagements de terrains: clôture	20	30/01/2014
L	IMMOBILISATIONS CORPORELLES - Agencements et aménagements de terrains: reboisement (plantations)	50	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Canalisation château d'eau	50	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Electrotechnique	20	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Electricité	15	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Etanchéité	20	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Gros oeuvre	50	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Menuiserie	25	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Métallerie-serrurerie	25	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Plomberie-chauffage-vmc	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Peinture	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION EXPLOITATION - COMPOSANT Voirie	20	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Gros oeuvre	50	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Electricité	15	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Etanchéité	20	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Menuiseries extérieures	25	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Menuiseries intérieures	15	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Plomberie-chauffage-vmc	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - CONSTRUCTION BATIMENT ADMIN. - COMPOSANT Peinture-platrerie-sol	15	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECH. - RESEAUX: source, boucle châteaux, distribut°	50	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES - RESEAUX: adduction	75	30/01/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES - RESEAUX: branchement	50	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES - MATERIELS: de laboratoire	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECH. - MATERIELS: techniques (électrovannes)	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECH. - MATERIELS: électriques, électrotechniques	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECH. - MATERIELS: de mesure (débitmètres)	15	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECH. - MATERIELS: autres (tronçonneuses...)	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECH. - MATERIELS: de transport véhicules légers	10	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTIL. TECH. - MATERIELS: de transport poids lourds, fourgons	12	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTIL. TECH. - MATERIELS: de transport engins TP (compresseur)	15	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTIL. TECH. - MATERIELS: de bureau et informatique	3	30/01/2014
L	IMMOB. CORPO. - INSTAL. MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES - MOBILIER	10	30/01/2014
L	AMORT. DES IMMOB. INCORPORELLES ET CORPORELLES AU PRORATA TEMPORIS	0	30/01/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00	0,00
Gros entretien et grandes révisions	0,00	30/01/2014	68 000,00	68 000,00	68 000,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		68 000,00	68 000,00	68 000,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	127 000,00		317 000,00	444 000,00	85 000,00	359 000,00
Dépréciation des comptes de tiers	127 000,00	14/12/2017	317 000,00	444 000,00	85 000,00	359 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	127 000,00		317 000,00	444 000,00	85 000,00	359 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		383 000,00	I 380 341,59
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		303 000,00	302 791,74
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	303 000,00	302 791,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 000,00	77 549,85
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	80 000,00	77 549,85
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	380 341,59	673 500,00	768 914,59	1 822 756,18

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 402 000,00	III 885 071,51
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 402 000,00	885 071,51
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	31 400,00	24 741,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	58 700,00	58 607,90
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	16 800,00	14 786,00
281311	<i>Bâtiments d'exploitation</i>	170 000,00	169 527,53
281315	<i>Bâtiments administratifs</i>	14 200,00	12 276,00
281355	<i>Aménagement Bâtiments administratifs</i>	7 400,00	7 332,98
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	522 000,00	523 846,53
28154	<i>Matériel industriel</i>	3 500,00	3 300,80
281561	<i>Service de distribution d'eau</i>	28 800,00	27 483,46
28182	<i>Matériel de transport</i>	36 600,00	34 377,90
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	4 900,00	3 864,00
28184	<i>Mobilier</i>	2 200,00	1 597,91
28188	<i>Autres</i>	3 500,00	3 329,50
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	502 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	885 071,51	0,00	0,00	1 186 075,01	2 071 146,52

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 822 756,18
Ressources propres disponibles	IV	2 071 146,52
Solde	V = IV – II (3)	248 390,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/05/2013	PLAN TOPOGRAPHIQUE PONT RUE MAL LAUTR	820,00	9,00	50
19/06/2015	CHATEAU D'EAU LA PORCELAINE GROS OEUV	90,00	0,00	50
02/02/2016	CHATEAU D'EAU LA PORCELAINE GROS OEUV	364 095,26	4 587,00	50
07/10/2016	ESPLANADE ROLAND BARTHE FONTAINES	76,08	1,00	50
08/11/2016	SONDAGE AMIANTE CANA CH DE FRAIS	2 778,75	55,00	50
08/11/2016	RENOUV CANALISATION BL DU BAB	2 778,75	55,00	50
08/11/2016	RENOUV CANALISATION RUE DE LA CALE	2 778,75	55,00	50
28/11/2016	TERRASSEMENT SURLARGEUR RUE GENTIL AD	5 730,00	114,00	50
09/12/2016	RENOUV CANA AV LAUTREC+CARREFOUR GEN	151 070,00	181,00	50
09/12/2016	RUE MAUBEC	144 915,75	173,00	50
09/12/2016	RENOUV CANALISATION CHEMIN DE HAMBOM	69 853,00	83,00	50
09/12/2016	POTEAUX INCENDIE	3 900,00	78,00	50
09/12/2016	CREATION BORNE FONTAINE AVENUE URSUYA	680,00	13,00	50
09/12/2016	CANALISATION USTARITZ	11 191,00	149,00	75
09/12/2016	MODIFICATION ADDUCTION POMPES MARRACO	12 194,50	243,00	50
09/12/2016	ROUTE DES CIMES	429 692,00	5 729,00	75
12/12/2016	RENOUV CANALISATION CHEMIN DE FORTUNE	2 309,20	46,00	50
12/12/2016	BRANCHEMENT NEUF CHEMIN DE JUPITER	1 050,00	21,00	50
12/12/2016	REPARATION FUIITE 5 AVENUE DES PRES	1 050,00	21,00	50
12/12/2016	REPARATION FUIITE 19 ALLEE DE SEGURE	1 050,00	21,00	50
12/12/2016	BRANCHEMENT NEUF 29 RUE DE MASURE	1 050,00	21,00	50
12/12/2016	BRANCHEMENT NEUF54 QUAI DES CORSAIRES	1 050,00	21,00	50
12/12/2016	BRANCHEMENT NEUF CHEMIN DE JUPITER	1 050,00	21,00	50
12/12/2016	REPARATION FUIITE AVENUE HENRI GRENET	1 817,24	36,00	50
20/01/2017	ORDINATEUR PORTABLE	780,00	738,00	1
20/01/2017	VIDEO PROJECTEUR	393,41	372,00	1
20/01/2017	EQUIPEMENTS TELEGESTION	39 727,20	2 508,00	15
20/01/2017	RENAULT ZOE LIFE TYPE 2	6 581,76	623,00	10
20/01/2017	RENOUV CANALISATION SAINT PIERRE	56 681,00	181,00	75
23/01/2017	CHATEAU D'EAU LA PORCELAINE ELECTRICITE	2 948,50	123,00	15
25/01/2017	RENAULT ZOE LIFE TYPE 2	6 581,76	614,00	10
08/02/2017	BALLON ECLAIRANT AUTOGONFLANT	3 934,96	353,00	10
08/02/2017	POMPE RECHLORATION DU POLO	872,31	782,00	1
14/02/2017	SIEGE REGIE MENUISERIE	5 320,90	86,00	25
14/02/2017	CHEMIN DES BARTHES REPARATION FUIITE	1 635,00	28,00	50
14/02/2017	PASSAGE LACAZE RENOUV CANALISATION	4 288,00	74,00	50
14/02/2017	7 RUE EMLINGERBRANCHEMENT NEUF	2 459,80	43,00	50
14/02/2017	CHEMIN ARANCETTE REPARATION FUIITE	2 259,00	39,00	50
14/02/2017	CHEMIN DE CHALA FUIITE REPARATION FUIITE	878,50	14,00	50
14/02/2017	RUE INTENDANT LACRAMBE REPARATION FUI	971,37	16,00	50
14/02/2017	FONTAINE ESPLANADE ADRIEN BARTHE	6 330,00	26,00	50
21/02/2017	RUE BETSELLERE RENOUVELLEMENT CANA	1 909,20	32,00	50
21/02/2017	BD ALSACE LORRAINE REPARATION FUIITE	2 158,60	36,00	50
21/02/2017	RUE DE LASSEGUETTE REPARATION FUIITE	3 810,80	21,00	50
21/02/2017	ALLEES MARINES REPARATION FUIITE	2 359,40	40,00	50
21/02/2017	AVENUE MOUNEDE REPARATION FUIITE	1 506,00	25,00	50
21/02/2017	SQUARE MARQUISAT RINCE BOUCHE	474,00	7,00	50
24/02/2017	PORTABLE RELEVÉ MC9500 LICENCE LOGICIEL	2 300,00	980,00	2
15/03/2017	SIEGE REGIE VOIRIE	1 094,00	42,00	20
15/03/2017	CHATEAU D'EAU LA PORCELAINE GROS OEUV	18 921,95	143,00	50
15/03/2017	ALLEE GIBELEOU RENOUVELLEMENT CANA	1 255,00	19,00	50
15/03/2017	ROND POINT LA SABLERE REPARATION FUIITE	251,00	3,00	50
15/03/2017	CHEMIN DE CROUZADE RENOUV CANA	1 004,00	15,00	50
15/03/2017	RUE LOUIS SEGUIN RENOUVELLEMENT CANA	2 384,50	37,00	50
15/03/2017	RUE VICTOR HUGO RENOUVELLEMENT CANA	1 265,80	19,00	50

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/03/2017	PARAMETRAGE FACTURATION SPANC	2 250,00	893,00	2
15/03/2017	PROJECTEURS RECHARGEABLES	660,64	524,00	1
27/03/2017	SIEGE REGIE ELECTRICITE	5 468,87	171,00	15
27/03/2017	CANALISATION USTARITZ D400	10 957,00	99,00	75
27/03/2017	AVENUE DU 14 AVRILPOSE CANALISATION	39 445,00	598,00	50
27/03/2017	MATERIEL CHLORATTION	2 700,00	205,00	10
27/03/2017	PANNEAU DE SIGNALISATION	304,00	231,00	1
04/04/2017	PASSERELLES POUR CHANTIERS	1 600,00	1 186,00	1
06/04/2017	LICENCE FONCTION TESE LICENCE ANEMONE	1 461,00	537,00	2
14/04/2017	MASTER EJ745DE	3 536,71	252,00	10
26/04/2017	EQUIPEMENTS TELEGSTION ET TELERELEVE	1 038,00	47,00	15
26/04/2017	SITE TELEGESTION MARRACQ	3 320,00	150,00	15
26/04/2017	REPRISE ENROBE CUZACQ/BETSELLERE	1 616,44	21,00	50
26/04/2017	RUE RENE.CUZACQ RENOUELEMENT CANA	1 229,90	16,00	50
26/04/2017	ALLEE POTERNE REPARATION FUIITE	1 355,40	18,00	50
26/04/2017	AV DU GRAND BASQUE RENOUV CANA	1 129,50	14,00	50
26/04/2017	2 ENSEMBLES SURPRESSEUR	2 376,00	161,00	10
04/05/2017	RUE BENOIT SOURIGUE RENOUV CANA	2 459,80	32,00	50
15/05/2017	TARIF ECO SOLIDAIRE LOGICIEL ANEMONE	12 030,00	3 776,00	2
22/05/2017	RENOUV CANALISATION AV LAUTREC	67 993,00	828,00	50
22/05/2017	CHEMIN DE HAMBOUM RENOUV CANALISATION	9 044,00	110,00	50
24/05/2017	RUE JULES BALASQUE RENOUV CANA	15 368,62	107,00	50
24/05/2017	RUE MAUBEC	32 560,00	390,00	50
26/05/2017	BRANCHEMENT 38 CAP RESPLANDY	1 187,00	13,00	50
26/05/2017	FONTAINE TOUR DE SAULT	3 250,00	39,00	50
07/06/2017	MATÉRIEL RECHLORATION CE LA PORCELAINE	12 461,00	706,00	10
20/06/2017	QUAI DE LESSEPS RENOUELEMENT CANA	1 380,50	14,00	50
20/06/2017	RUE COURLIS RENOUELEMENT CANA	3 605,15	38,00	50
20/06/2017	FONTAINE MONTEVIDEO	6 688,20	46,00	50
20/06/2017	ALLEES MARINES RENOUV CANALISATION	1 397,60	14,00	50
20/06/2017	RUE P.SABRE RENOUV CANALISATION	853,40	9,00	50
20/06/2017	AV.MAURICE DELAY REPARATION FUIITE	2 329,28	24,00	50
20/06/2017	RUE PASSEMILLON RENOUELEMENT CANA	2 844,00	29,00	50
21/06/2017	ST PIERRE IRUBE HARRICHOURLY RENOUV	234 781,70	876,00	75
13/07/2017	FAUTEUIL WI MAX	276,25	128,00	1
13/07/2017	FONTAINE PILORI	3 312,67	31,00	50
25/07/2017	18 RUE GLEIZE REFECTION BRANCHEMENT	627,50	5,00	50
25/07/2017	CHEMIN D ARANS REFECTION BRANCHEMENT	439,25	3,00	50
04/08/2017	ARMOIRE BASSE	291,69	119,00	1
08/08/2017	ACQUISITION TERRAIN CORRIHONS	7 700,00	0,00	0
08/08/2017	CANA SAINT PIERRE IRUBE AVAL CURUTCHET	54 675,00	204,00	75
14/08/2017	SIEGE REGIE TRAVAUX ETANCHEITE	2 640,00	50,00	20
14/08/2017	EXPORT DONNEES BASE ANEMONE CAPB	950,00	180,00	2
14/08/2017	PEUGEOT PARTNER	9 420,92	358,00	10
24/08/2017	44/46 CHEMIN DE LAHARIE RENOUELEMENT	1 355,40	9,00	50
24/08/2017	SQUARE DU CEDRE RENOUV CANA	2 334,30	16,00	50
24/08/2017	CHEMIN SAINT ETIENNE RENOUV CANA	12 695,97	88,00	50
24/08/2017	AV R SOUSBIELLE REMPLACEMENT BRANCHEMENT	3 436,00	23,00	50
24/08/2017	AV 14 AVRIL CHAUFFERIE BRANCHT NEUF	3 616,00	25,00	50
24/08/2017	BRANCHEMENT NEUF AV 14 AVRIL - SEASKA	3 616,00	25,00	50
24/08/2017	CHEMIN BARTHES HEINEKIN BRCHT NEUF	2 300,00	16,00	50
24/08/2017	CHEMIN GRAND BASQUE	2 259,00	15,00	50
24/08/2017	RUE DU COURALIN	1 129,50	7,00	50
19/09/2017	RUE DE LASSEGUETTE RENOUV CANA	725,00	3,00	50
19/09/2017	AVENUE DU HUIT MAI 1945 RENOUV CANA	2 008,00	11,00	50
04/10/2017	RENOUELEMENT CANA AV PAUL PRAS	111 273,00	534,00	50
04/10/2017	REPRISE CANA AVE 14 AVRIL 1814	48 150,50	231,00	50
05/10/2017	REPARATION VENTOUSE USTARITZ	25 093,50	80,00	75
11/10/2017	ECRAN 65 SALLE REUNION TELEG + SUPPORT	2 563,08	0,00	3
11/10/2017	PLAQUES SIGNALÉTIQUES DES PPI URSUYA	345,00	0,00	10
18/10/2017	ACHAT DETECTEUR METAUX BC6	250,00	0,00	10
18/10/2017	REFONTE MODULE FACTURATION	2 200,00	0,00	2

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/11/2017	GESTION POMPAGE MARRACQ PAR POSTE SOFREL	9 200,63	0,00	10
08/11/2017	ACQUISITION PROPRIETE EYHERABURU	224 600,00	0,00	0
23/11/2017	WAVEPORT BLEUTOOTH ELSTER/SENSUS	790,00	0,00	2
24/11/2017	FOURNITURE PANNEAUX DE SIGNALISATION	2 188,88	0,00	10
24/11/2017	DÉTECTEUR DE MÉTAUX	184,00	0,00	10
15/12/2017	MOBILIER SALLE DE REUNION	3 150,00	0,00	10
26/12/2017	RUE DE LA CALE	25 119,37	0,00	50
26/12/2017	RUE JULES BALASQUE	50 839,45	0,00	50
26/12/2017	RUE HELENE FEILLET	31 965,17	0,00	50
26/12/2017	SQUARE DU CEDRE	20 041,03	0,00	50
26/12/2017	RUE DES CHENES	40 381,81	0,00	50
26/12/2017	RUE DES COURLIS	28 372,21	0,00	50
26/12/2017	RUE MAYI ARIZTIA	30 732,62	0,00	50
26/12/2017	RUE JEANNE PEYRE	14 579,01	0,00	50
26/12/2017	FONTAINE MONTEVIDEO	9 809,92	0,00	50
26/12/2017	HARRICHURRI ST PIERRE D IRUBE	12 617,46	0,00	75
26/12/2017	CHEMIN KURUTZ ST PIERRE	13 761,24	0,00	75
26/12/2017	AVENUE DU 14 AVRIL 1814	3 503,82	0,00	50
26/12/2017	AVENUE PAUL PRAS	4 450,92	0,00	50
26/12/2017	RENOUV PONT ST ESPRIT	3 400,00	0,00	50
26/12/2017	PLACE DE LA REPUBLIQUE	3 000,00	0,00	50
26/12/2017	RUE DE LASSEGUETTE	5 286,20	0,00	50
26/12/2017	AVENUE JACQUES LOEB	2 011,84	0,00	50
26/12/2017	PLACE DES GASCONS	11 768,12	0,00	50
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 744 526,94	34 107,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
24/01/2017	4774XN64- CLIO RENAULT	8 762,54	10	8 762,54	0,00	40,00	40,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		8 762,54					40,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	40,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	147 917,44	
60228	Fournitures d'atelier et d'usine	100 322,67	
6135	Locations mobilières	47 594,77	
012	Charges de personnel, frais assimilés	163 722,75	
6411	Personnel permanent	163 722,75	
72	Travaux en régie		311 640,19
722	Travaux en régie		311 640,19
TOTAL GENERAL		311 640,19	311 640,19

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	311 640,19
21531	Réseaux d'adduction d'eau	311 640,19
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		311 640,19

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	311 640,19
Recettes réelles d'exploitation	12 566 720,33
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	2,48 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,00	30,00	28,00	0,00	28,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
INGENIEUR EN CHEF CLASSE NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE BAYONNE - REGIE DES EAUX - CA - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		38,00	0,00	38,00	36,00	0,00	36,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Jean-René Etchegaray	
----------------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .